

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-trois, le sept juillet,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 29 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BÉRARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON à partir de 18h25, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE), Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Jacqueline GATTEPAILLE (Pouvoir donné à Nathalie LALLEMAND), Jean-Michel GIRAUD (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU), Julie MÉNARD (Pouvoir donné à Cyril REUILLON à partir de 18h25), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD) et Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Stéphanie SIMONNEAU).

**Absents :** Iréna BARDINET, Mathieu POUGNAND, Cyril REUILLON jusqu'à 18h25 et Armand ROQUIER

**Secrétaire de séance :** Philippe CHABOT

**OBJET : Dénomination des allées des cimetières communaux**

Le Maire expose.

Suite à la réalisation des travaux de réfection des allées et d'aménagements paysagers sur les cimetières ancien et nouveau de la commune d'Echiré,  
Compte tenu de la nécessité d'identifier clairement les allées des cimetières communaux,

**Il est demandé au Conseil Municipal de retenir, conformément aux plans des cimetières communaux joints en annexe, les noms des allées suivants :**

- **pour le cimetière ancien :** allée centrale, allée transverse, grande allée, petite allée
- **pour le cimetière nouveau :** allée des charmes, allée des cerisiers, allée des sorbiers, allée des érables, allée des frênes, allée des troènes, allée des chênes, allée des houx, allée des fusains.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**



Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

Fait et délibéré le 7 juillet 2023

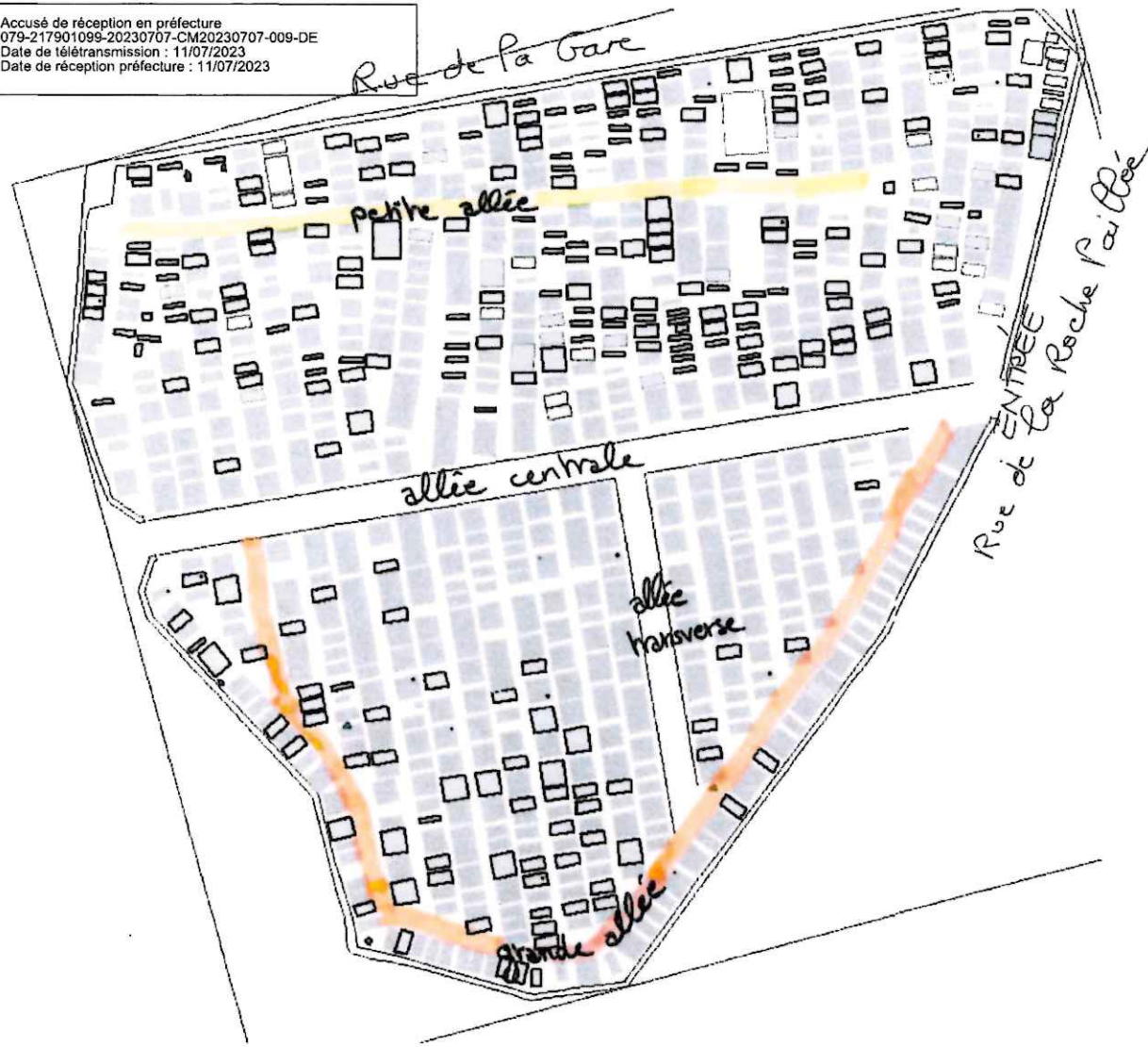
Le secrétaire de séance,  
Philippe CHABOT

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 11 JUIL. 2023

Notifié ou publié le : 11 JUIL. 2023

Accusé de réception en préfecture  
079-217901099-20230707-CM20230707-009-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2023  
Date de réception préfecture : 11/07/2023



Ancien  
Cimetière

Accusé de réception en préfecture  
079-217901099-20230707-CM20230707-009-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2023  
Date de réception préfecture : 11/07/2023

Cimetière  
Nouveau

